Chamonix-Sud

Conseil de l'Union de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud

Lettre à la mairie de Chamonix-Mont-Blanc
30 mai 2022

De François Grégoire, président du conseil de l'Union des syndicats de copropriétaires de Chamonix-Sud
à madame Anne Berthier, mairie de Chamonix-Mont-Blanc

copie : Éric Fournier + Jean-Michel Couvert, Patrick Devouassoux

Bonjour madame,
le conseil de l'Union vous transmet une proposition de modification du PLU de la via d'Aoste.

Nous rencontrons régulièrement Patrick Devouassoux et Patrice Vagnet, pour discuter du projet de rénovation des espaces extérieurs de notre ensemble immobilier Chamonix-Sud. Nous avons pris connaissance de la volonté de la municipalité de développer le centre piéton de Chamonix vers le Sud.

Cet objectif ainsi que le nôtre dans notre projet de rénovation, fondent notre demande de modification du PLU pour la via d'Aoste.

Nous proposons une obligation de création d'un linéaire de vitrines en rive droite (côté Nord) de cette voie, côté actuellement occupé par des constructions précaires (voir schémas ci-dessous en page 2). Nous anticipons une éventuelle opération immobilière et donc un dépôt de permis de construire pour le renouvellement du tissu urbain sur les emprises comprises, via d'Aoste, entre l'avenue de l'Aiguille-du-Midi et la promenade Marie-Paradis. De l'autre côté, cette voie comprend actuellement huit commerces.

Nous pensons en effet que l'orientation prise par la municipalité d'une piétonisation de son centre-ville sera d'autant plus pertinente avec des voies piétonnes agrémentées de socles actifs et d'un linéaire de vitrines.

C'est pourquoi nous faisons cette proposition qui nous semble pertinente, pour préparer au mieux le futur de notre quartier. L'Union de Chamonix-Sud entreprend un renouvellement de ses espaces extérieurs, cherche à améliorer la qualité de vie de ses occupants, et à faire évoluer positivement la mauvaise image historiquement attachée à notre quartier. La via d'Aoste a un potentiel d'embellissement certain, elle pourra s'inclure dans le centre ville piéton espéré par la mairie, avec les huit enseignes déjà existantes côté Chamonix-Sud, plus celles souhaitées en vis-à-vis.

Bien cordialement,

François Grégoire
Président de l'Union des syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud

Plan réalisé par Thomas Couvert en 2021 à la demande de l'Union de Chamonix-Sud.
En vert : le linéaire de vitrines qui pourrait être disponible.

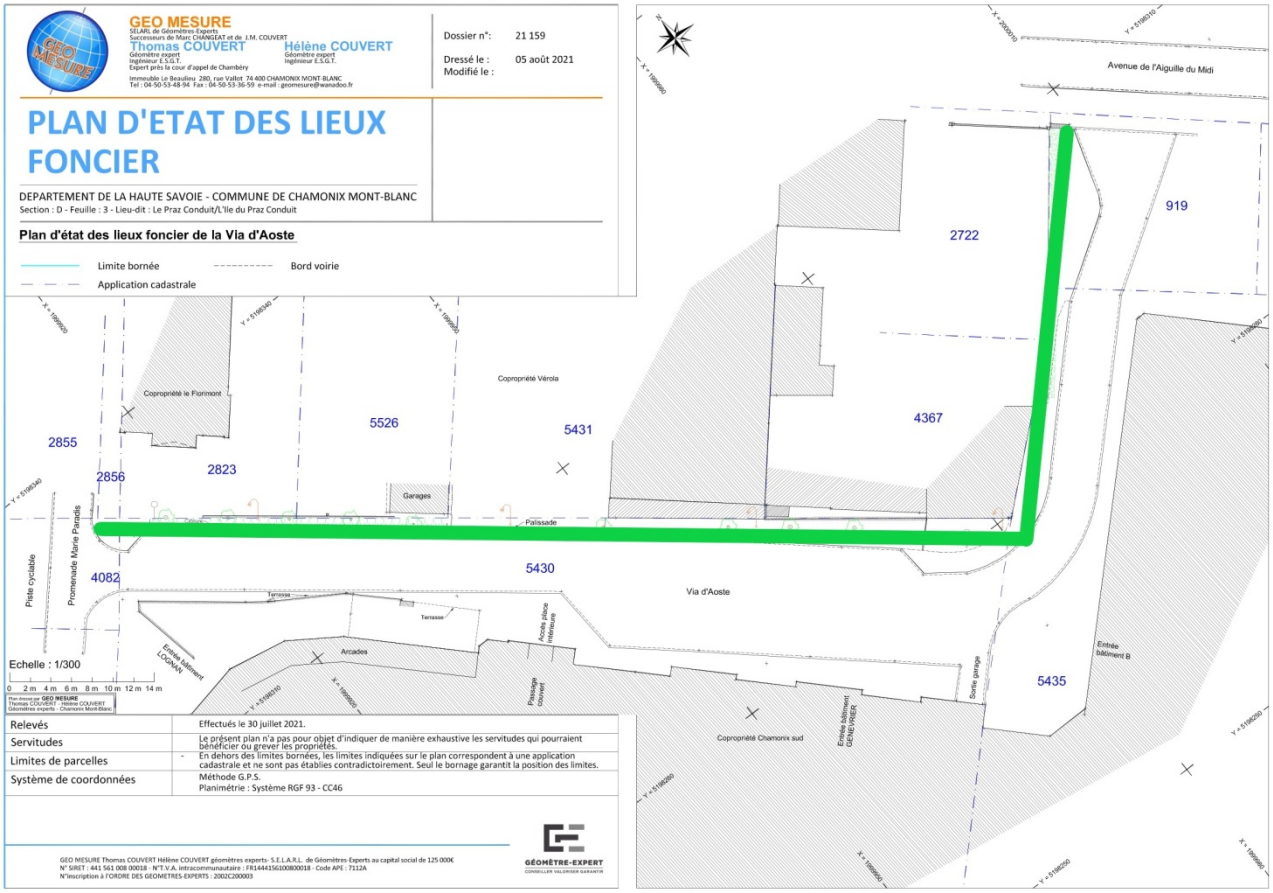

Photo aérienne de la via d'Aoste (avant réalisation de la piste cyclable promenade Marie-Paradis).
En vert : le linéaire de vitrines qui pourrait être disponible.